

CADRE DE LA PRATIQUE



C.P

6 ans

Né en 2019

U.7

3 U7 présentant une autorisation médicale de sur-classement ont le droit d'évoluer en U9 à raison d'un maximum de 3 / équipe

CE.1

7 ans

Né en 2018

U.8

CE.2

8 ans

Né en 2017

U.9

Foot à 5 d'Apprentissage

J'apprends à jouer au foot à 5

Rencontres les samedis matin

CM.1

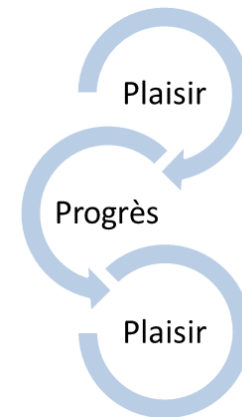
9 ans

Née en 2016

U.10F

Autorisation de déclassement des U10F en catégorie U9

U8/U9



#RETOUR_AU FOOT